

La municipalité rurale

Après la création de la province de la Saskatchewan en 1905, on a vu naître plusieurs centaines de municipalités rurales. Pour fonder une municipalité rurale, une communauté devait présenter une demande au ministère des Affaires municipales. Chaque municipalité devait élire un maire et un secrétaire de mairie. La priorité principale des municipalités était la condition des routes. Ce thème était souvent discuté lors des réunions municipales où on suggérait des idées d'amélioration. Les municipalités devaient résoudre d'autres problèmes dont celui des animaux errants, des clôtures, de la distribution équitable des concessions de terrain, des mauvaises herbes, des gophers, des sauterelles, des soins aux indigents, des soins médicaux d'urgence, des funérailles, de l'abrogation des exemptions de taxe de terrains possédés par les compagnies de chemins de fer.

En 1910, il existait 75 municipalités rurales dans l'ensemble de la province. L'année suivante, il y en avait 16 de plus. Il y avait 295 municipalités en 1914, et 531 en 1941. Aujourd'hui, il existe plus de 600 municipalités dont une porte le nom de Beaver River R.M. #622. À l'exception de quelques-unes, les municipalités sont divisées en 9 cantons. Ces cantons sont subdivisés en 36 sections ou 144 carreaux de terre. Donc, les cantons sont 6 milles par 6 milles ce qui fait, en tout, 36 milles carrés (93,24km²).

Durant les années 1950, le gouvernement CCF de Tommy Douglas a mené une étude sur le fonctionnement des municipalités rurales. La conclusion de cette étude était que le système des municipalités rurales devrait être aboli et remplacé par un système de quelque 60 comtés. L'étude a été mise de côté, tout comme une deuxième étude menée à la fin des années 1990 qui en venait à la même conclusion.



La rue principale de Gravelbourg en 1925.

Photo: Université d'Ottawa

5: Le découpage du territoire
: Les municipalités rurales

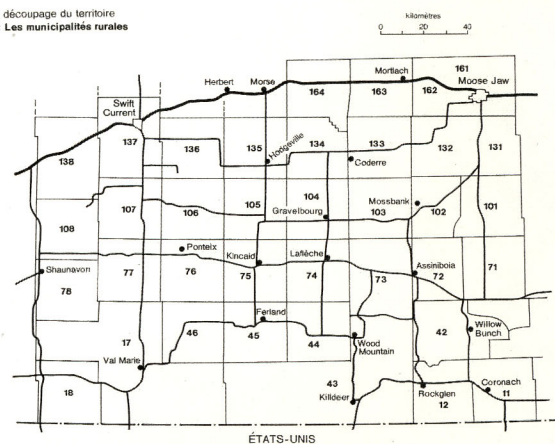


Photo: Lapointe, Richard, « Saskatlas », La Société historique de la Saskatchewan, Regina, 1993, p.62

Un des articles du programme de notre cercle est de faire venir des conférenciers pour nous instruire sur différents sujets. se rapportant à l'agriculture.

Eh! bien, samedi, le 24 février dernier, nous avions la bonne fortune d'entendre M. Dumais, agronome, traiter des sauterelles: sujet si grave cette année pour ce district.

L'assistance nombreuse s'est bien renseignée en posant à peu près toutes les questions imaginables qui ont trait à ces insectes. Nos fermiers savent maintenant comment défendre les champs qu'ils ensementeront au printemps et se proposent de bien suivre les directives du gouvernement.

M. Dumais, agronome, est chargé par le gouvernement du contrôle des sauterelles dans la partie sud depuis Moose-Jaw jusqu'à la frontière américaine. Il était accompagné de son beau-frère, M. Albert Forcier de Gravelbourg.

Avant de retourner, ils sont allés saluer M. le curé au presbytère.

Photo: Société historique de la Saskatchewan

Activité 1

Dessinez une grande carte avec les municipalités urbaines ou rurales qui se trouvent autour de votre municipalité. L'objectif de cette activité est de permettre aux élèves d'apprendre la géographie des environs de leur municipalité. Pour complexifier la tâche, l'enseignant peut demander aux élèves d'identifier les routes principales, les villes principales et les places importantes (ex: la rivière Saskatchewan Nord) et d'ajouter une légende.

Activité 2

Créez une ligne de temps de tous les premiers ministres de la Saskatchewan. Ensuite, rédigez une petite explication de ce qu'ils ont fait d'important pour la Saskatchewan. Enfin, précisez s'ils étaient pour ou contre la francophonie. Par exemple, J.T.M. Anderson a éliminé le français dans les écoles. De plus, les élèves peuvent indiquer les municipalités qui ont été créées lors de leur mandat respectif.

Activité 3

Allouez une trentaine de minutes aux élèves pour trouver de l'information pertinente sur leur municipalité à l'aide de l'ordinateur. Ensuite, faites un partage des trouvailles avec tout le groupe.

Produits Agricoles, Elevage du bétail et Chasse.

La ressource principale du Canada provient de l'Agriculture à laquelle s'adjoint l'élevage des bestiaux ainsi que la culture des fruits. L'agriculture utilise plus de 23 Millions d'acres, 20 Millions d'acres sont réservées aux pâturages, 3 Millions d'acres au froment.

Aux avantages de la jouissance d'un climat favorable et d'un sol fertile se joint, pour l'agriculteur du Canada, la possibilité de cultiver, en dehors des blés connus en Europe, le précieux blé indien: le Maïs.

Les fruits et les légumes des sortes les plus variées se cultivent avec le plus grand succès et s'exportent dans toutes les parties du Monde.

Les beurres et les fromages Canadiens sont reconnus comme les meilleurs qui existent, le lard, les jambons, la viande de bœuf, canadiens sont de très importants articles d'exportation. L'élevage des bestiaux est d'un très bon rapport et les cultivateurs en peuvent prouver les excellents résultats.

Les pêcheries du Canada sont aussi très importantes. Toutes les sortes de poissons connues y sont représentées voir: le saumon, le maquereau, la morne, la sôle, le hareng etc.

Le Canada est très riche en Minerais d'or, d'argent, de cuivre, etc. il s'y trouve également des sources de pétrole, des salines ainsi que des mines de Charbon.

Photo: Société historique de la Saskatchewan

Bibliographie

Lapointe, Richard. Saskatlas, La Société historique de la Saskatchewan, Regina, 1993, p. 52-53 et 62

Lapointe, Richard et Tessier, Lucille. Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, La Société historique de la Saskatchewan, Regina, 1986, p. 235-254

Mortin, Jenni. The Building of a Province : Saskatchewan Association of Rural Municipalities, Print West, Regina and Saskatoon, 1995

Municipalities of the Province of Saskatchewan, Department of Municipal Affairs, Regina, 1941

http://www.agr.gc.ca/cb/pr-im_f.php?s1=n&s2=2004&page=n40127a <http://en.wikipedia.org/wiki/Township>

La figure ci-dessous donne une idée exacte d'un township et de ses divisions :

640 acres
258 hectares.

		NORD.					
		32	33	34	35	36	
		Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	
	30	29	28	27	26	25	
	Gouv.	Ecole.	Gouv.	C. P. R.	B. H.	C. P. R.	
	19	20	21	22	23	24	
	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	
	18	17	16	15	14	13	
	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	
	7	8	9	10	11	12	
	C. P. R.	B. H.	C. P. R.	Gouv.	Ecole.	Gouv.	
	6	5	4	3	2	1	
	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	Gouv.	C. P. R.	
	SUD.						

1 mile
1600 m.

OUEST. EST.

Note.—C. P. R. veut dire *Chemins de fer du Pacifique*.
B. H. — *Compagnie de la Baie d'Hudson*.
Gouv. — *Gouvernement du Canada*.

Les sections portant les numéros pairs, c'est-à-dire 2, 4, 6, 8, 10, etc., à l'exception des Nos 8 et 26, appartiennent au gouvernement, qui les donne gratuitement aux colons. Les sections impaires, 1, 3, 5, 7, 9, sont généralement la propriété de la Cie du Pacifique, à l'exception des sections 11 et 29 qui sont vendues pour le soutien des écoles. C'est la Cie de la Baie d'Hudson qui possède les Nos 8 et 26.

Photo: Société historique de la Saskatchewan



Val Marie

Photo: Société historique de la Saskatchewan

Activité 4

Allouez une trentaine de minutes aux élèves pour voir s'il y a des municipalités ailleurs dans le Canada.